



Titre du projet

« Assurer la continuité des services essentiels de soins de santé primaires et hospitaliers pour les populations vulnérables et développer des mesures d'hygiène et de prévention pour des secteurs essentiels non sanitaires durant la pandémie du COVID-19 »

Termes de référence pour le recrutement d'un/e consultant/e Assistant(e) Achat Logistique

1. Contexte

Le premier cas confirmé de contamination au nouveau coronavirus COVID19 a été détecté au Maroc le 2 mars 2020. Dès le début de l'épidémie, le Maroc a mis en place un Plan National de veille et de riposte à l'infection par le COVID19, en ligne avec les directives « *Strategic Preparedness and Response Plan COVID-19: Operational Planning Guidelines to support country preparedness and Response* » de l'OMS. Les axes d'intervention du plan national sont essentiellement basés sur la prévention pour limiter la diffusion de la maladie, la détection précoce des cas pour contenir la propagation, l'adaptation d'une réponse nationale adaptée au système de santé, le renforcement des mesures de prévention et de contrôle de l'infection en milieu des soins et dans les lieux de travail.

Par ailleurs, au-delà du Plan National de veille et de riposte, et à l'instar des autres pays, le Maroc a intensifié les mesures de lutte contre la pandémie COVID-19 par des mesures ambitieuses visant à réduire l'impact tant au niveau santé qu'au niveau économique. Le pays a tout d'abord élaboré une approche pour détecter, isoler et traiter les cas de COVID19, ce gratuitement et quel que soit leur nationalité et leur statut administratif, en augmentant sa capacité à réaliser des tests diagnostic, tracer et isoler les cas et les contacts et leur offrir un traitement en milieu hospitalier, grâce à une augmentation de la capacité en lits et un éventail de prise en charge thérapeutique.

Le Maroc a également déclaré l'état d'urgence le 20 mars 2020, avec une fermeture de ses frontières aériennes, terrestres et maritimes ; le confinement généralisé de la population tout en maintenant l'accès de la population aux services de base. Un certain nombre de mesures de soutien social ont été prises envers les familles les plus pauvres ainsi que pour soutenir les entreprises en difficulté. Cependant, les populations migrantes et réfugiées, qui travaillent majoritairement dans le secteur informel et n'ont pas d'accès effectif au système RAMEC, ne bénéficient pas de ces mesures exceptionnelles de soutien aux populations et sont particulièrement fragilisées par les impacts sanitaires, sociaux et économiques de la crise.

Ces mesures précoces ont permis au Maroc d'engager la lutte directe contre l'épidémie de COVID19. Cependant, l'évolution de la situation épidémiologique et la prolongation de l'état d'urgence sanitaire vont engendrer des situations critiques auxquelles le pays devra faire face. Ces situations critiques peuvent s'articuler autour de deux grands axes : **(a) la continuité des services essentiels de soins de santé primaire et hospitalier (Santé sexuelle et reproductive, cancer, hémodialyse, urgences vitales, etc), en particulier pour les populations les plus vulnérables, et (b) la protection des professionnels de première ligne.**

C'est dans ce cadre, que le Fonds des Nations Unies (UNFPA) avec d'autres agences des Nations et en collaboration avec les départements institutionnelles concernées, et des ONGs lance le projet intitulé : « **Assurer la continuité des services essentiels de soins de santé primaires et hospitaliers pour les populations vulnérables et développer des mesures d'hygiène et de prévention pour de secteurs essentiels non sanitaires durant la pandémie du COVID-19** ».

Le projet est articulé autour de deux volets complémentaires visant le renforcement des capacités institutionnelles, de la société civile et des communautés pour faire face aux défis et conséquences du COVID-19. Ces interventions opérationnelles permettront, entres autres, de contribuer à assurer l'accès aux services essentiels de soins de santé primaire à la population plus vulnérable, y compris les populations migrantes et réfugiées, pendant la pandémie du COVID 19, et à contribuer à la prévention des conséquences lourdes sur le système de santé en post pandémie.

Pour ce faire, l'UNFPA lance un appel à candidature pour le recrutement d'un/e consultant/e chargé/e de projet.

2. Composantes du projet :

- **Première composante** visant à assurer la continuité de services dans le secteur de la santé, en particulier pour les populations plus vulnérables. A ce niveau, quatre composantes essentielles de services sont priorisées : la santé sexuelle et reproductive, les services fournis pour la prise en charge des maladies chroniques, les services de santé pour les femmes victimes et survivantes à la violence, la communication et l'engagement communautaire.
- **Deuxième composante** visant le renforcement de l'accès à la santé et aux moyens de protection et de prévention dans les lieux de travail. Pour ce deuxième volet, deux populations cibles seront envisagées : les professionnels de la santé, et les professionnels de première ligne travaillant dans d'autres secteurs.

3. Approches du projet :

Le projet adopte des approches innovatrices immédiates rapides et opérationnelles pour contribuer à assurer l'accès aux services essentiels de soins de santé primaire à la population plus vulnérable, y compris les populations migrantes et réfugiées, pendant la pandémie du COVID 19, et à contribuer à la prévention des conséquences lourdes sur le système de santé en post pandémie :

- a. Approches basées sur le self-care ;
- b. Réorganisation des services et adaptation du circuit de soins ;
- c. Utilisation des technologies de la communication ;
- d. Prise en charge des femmes victimes de violences ;
- e. Communication et engagement communautaire ;
- f. Evaluation de l'impact économique et social lié à l'utilisation des services de santé ;
- g. Appui et protection des professionnels de première ligne.

4. Localisation et durée du contrat

L'assistant(e) achats et logistique du projet est recruté(e) sur la base d'un contrat de consultation (ICC) à temps plein pour une durée de 7 MOIS à partir du 01 juin 2020. Ce poste basé à Rabat sera administré selon les procédures de ce dernier.

5. Tâches et responsabilités

Sous la supervision de l'Associé Administratif et Financier et en tant que membre de l'équipe des opérations, l'Assistant(e) achats et logistique facilite la réalisation des différentes étapes qui encadrent le processus achat et fournit un soutien administratif au bureau, en préservant la confidentialité dans tous les aspects de la mission et dans le respect des procédures et des délais.

Mandat de l'Assistant(e) achats et logistique:

- Assister l'équipe du projet dans le processus achat et logistique tout en respectant les procédures internes de UNFPA : Préparer et assurer le processus d'achats de biens de la réception de la demande d'achat à la livraison au client interne ;
- Préparer, établir et assurer la gestion administrative des contrats avec les consultants, les bureaux d'études, y compris le lancement et le traitement des appels d'offres selon les procédures établies de UNFPA ;
- Préparer les demandes de paiements ;
- Collecter et préparer toutes les pièces justificatives requises pour les différents types de dépense (Décharges ; Factures, BC...);
- Participer à la préparation du plan d'achat du projet et veiller à sa réalisation ;
- Assister l'équipe du projet dans la préparation des événements et missions organisés dans le cadre du projet ;
- Tenir une base de données des marchés et commandes en cours ;
- Assister l'équipe du projet dans la préparation des prévisions budgétaires;
- Soutenir l'administration du bureau dans des volets spécifiques ;
- Tenir un classement des documents du projet selon les normes et procédures de UNFPA ;
- Veiller au respect des procédures de UNFPA et des deadlines préconisés ;
- Toute autre tâche assignée par le superviseur ;

6. Livrables attendus :

- Des rapports périodiques de suivi du plan d'achat ;
- Les contrats de consultants et des bureaux d'études ;
- Base de données des fournisseurs ;
- Classement et archivage des documents ;
- Les tableaux comparatifs des offres ;
- PV de sélection des fournisseurs/prestataires ;

7. Qualifications et compétences requises

Education, Expérience et compétences

- Le (la) candidat (e) devra être titulaire d'une Licence et/ou diplôme universitaire en gestion administrative et financière ;
- Intérêt au travail des organisations internationales et autres institutions de coopération internationales ;
- Rigueur, flexibilité et adaptabilité au contexte ;
- Capacités d'analyse et de synthèse ;
- Expérience de travail dans une organisation internationale ou autre institution de coopération internationale est un atout.

| Valeurs | Compétences transversales | Compétences Fonctionnelles |
|---|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">• Engagement• Intégrité• Respect des cultures différentes | <ul style="list-style-type: none">• Travail en équipe• Communication• Recherche de performance et gestion axée sur les résultats | <ul style="list-style-type: none">• Fournir un soutien logistique;• Gérer les données;• Gérer les documents, la correspondance et les rapports;• Gérer l'information et le flux de travail;• Planification, organisation et multitâche;• Soutenir l'analyse des données financières. |

Connaissances techniques

- Excellentes compétences en informatique, les applications MS Office tels que MS Word, MS Excel, MS Access, Internet Explorer ;
- Connaissances du progiciel Atlas est un atout.

Langues :

La maîtrise du français et de l'arabe est requise, l'anglais est un atout.

8. Soumission des candidatures:

Les candidats/es intéressé/es sont invité/es à envoyer, leur CV, une lettre de motivation ainsi qu'une offre financière à l'adresse mail suivante : jobsmpmf.morocco@unfpa.org au plus tard le 03 juin 2020 , date limites de réception des candidatures.

Le sujet de l'email doit impérativement porter la mention suivante : « **Appel pour le recrutement d'un/e consultant/e Assistant(e) Achat Logistique** »

Les dossiers qui parviendraient après la date et heure limite fixée ci-dessus ne seront pas pris en compte.